

MORLANWELZ CAMPAGNE DE PRÉVENTION POUR LES INCIVILITÉS

La Police sort le carton rouge

Pour sensibiliser les citoyens aux règles du stationnement, la Police est partie en campagne

Dans le cadre de la semaine de la Mobilité et à la demande des autorités communales de Morlanwelz, la zone de Police de Mariemont est partie en campagne. Pour sensibiliser les gens aux infractions "légères" du stationnement. Une infraction, et c'est la carte rouge. Récidive? Ce sera le PV.

Nous avons suivi sur place une équipe du service d'intervention avec les Inspecteurs Sylwia Jasinska et Eric Sabiau. Dès leur arrivée sur place, on sent que quelques fautifs s'inquiètent et regagnent rapide-

ment leur véhicule. Les uns en s'excusant, les autres discrètement. Les inspecteurs les apostrophent gentiment. "Vous savez que vous ne pouvez vous garer à cet endroit?". Et les réponses fusent. "Non, je ne savais pas". "Oui, je sais, mais je n'en avais pas pour longtemps". "Je n'ai pas trouvé de place ailleurs", j'étais pressé... "Jusqu'au "Tout le monde se gare toujours ici...".

PRÉVENTION, PAS RÉPRESSION Mais l'objectif n'étant pas de mettre des PV, quelques mots permettaient d'expliquer gentiment aux gens qu'ils étaient en infraction. Et qu'ils devaient enlever leur véhicule.

Message reçu avec le sourire... dans la plupart des cas. Mais certains véhicules restaient en infraction. "Nous relevons les numéros et essayons de contacter les propriétaires", explique Eric Sabiau. "Ce n'est pas toujours possible, ajoute Sylvia Jasinska, dans ce cas, on appose la carte rouge sur le pare-brise,

L'OPÉRATION PEUT ÊTRE RECONDUITE À MORLANWELZ OU AILLEURS

on relève le numéro et on l'encodera dans la banque de données".

E PERICOLOSO...

Parfois, nos inspecteurs tombent sur des cas. Comme ce citoyen qui avait laissé sa voiture en infraction, portière ouverte, radio allumée...

Un rapide examen de la boîte à gant aura permis de l'identifier et de vérifier que le véhicule était dûment immatriculé et assuré.

Pourtant, une fois la portière ouverte, le policier avait constaté que le barillet de contact avait disparu... Ce n'était pas une voiture volée... Juste en mauvais état. Puis son propriétaire, d'origine italienne, est arrivé. Se demandant ce que faisait la Police dans sa voiture. Ils l'ont expliqué mais l'automobiliste s'est montré un peu irrité de recevoir un... second avertissement... passible donc d'un PV.

Mais Eric Sabiau, commençant à répondre à l'automobiliste dans sa langue a réussi à calmer le jeu. "Je parle italien... et

wallon, parfois, cela peut servir..." Sylwia, elle, parle russe et polonais...

Mais la plupart du temps, cela se passe calmement et en français. Comme avec Philippe Sporcq, dont la Mercedes était aussi en infraction. "C'est vrai, je n'ai pas fait attention..." Sur l'air de "Je ne le ferai plus". Pourtant, il est du coin...

Et au fil du temps, les automobilistes en faute avaient pu reprendre leur véhicule, avec un petit sermon à la clé, et/ou une carte rouge. Mais il a bien fallu constater que certains automobilistes, carrément garés au milieu de la voie de circulation restaient injoignables. "Nous ne sommes pas là pour verbaliser. Nous comptabilisons les plaques des véhicules et si une seconde infraction est constatée, c'est le PV... 50 € pour les incivilités légères. 100 € si vous êtes garé sur un emplacement pour handicapé sans autorisation. Ou sur un trottoir. 2 ou 4 roues, c'est 100 €. Mais attention, si il y a des récidives cela peut coûter plus cher..."

ET UN CONSTAT AMIABLE...

Mais la tournée doit se poursuivre et alors que nos deux inspecteurs regagnent leur véhicule, un accrochage se produit entre deux véhicules. Un monsieur, correctement garé a reculé et n'a pas vu venir une voiture. Banal accrochage, mais les policiers ont aidé à la rédaction d'un constat amiable. Avant de bloquer la circulation pour permettre au premier conducteur de reprendre la route cette fois sans problème.

Et avant de rentrer à la base, encore un petit arrêt dans la grand-rue où deux véhicules



En français, polonais ou russe, la carte rouge est un avertissement sont garés avec deux roues sur le trottoir. La Police met ses cliquotants et se gare... C'est suffisant pour faire revenir les propriétaires. Petit sermon, carte rouge. Les inspecteurs reprennent la route. Car ils doivent maintenant encoder leurs "prises" dans un fichier spécialement créé à cet effet.

JEAN-PAUL CAILLEAUX

Prévenir, c'est guérir?

C'est en tout cas ce qu'on espère avec l'opération "carte rouge" mise en place par la Police zone de Mariemont. Une opération ciblée sur Morlanwelz car c'est à la demande des autorités de la cité des Normaliens que l'opération a été initiée. "Il s'agit d'une opération de prévention, précise le commissaire Reuliaux, une campagne pour sensibiliser à l'incivilité routière". Et l'incivilité, ce sont notamment les infractions relatives au stationnement. Car à Morlanwelz, comme ailleurs, les automobilistes prennent de fameuses libertés avec le stationnement... donc avec le code de la route... donc avec la sécurité routière. "Nous visons les infractions légères. Des gens garés en dehors des zones autori-

sées, des stationnements sur le trottoir. Les stationnements gênants et/ou dangereux, eux font l'objet d'un PV et le cas échéant de l'enlèvement du véhicule" termine M. Reuliaux qui planifie la campagne.

"Avec les informations de l'administration communales, de nos agents de proximités, on a défini des "zones à risque" et depuis une semaine, nos équipes les contrôlent systématiquement". De fait, les équipes ont un ordre de mission précis. Un itinéraire défini qui les mènes par exemple sur la place de l'église à Morlanwelz. Où des emplacements de stationnement sont pourtant clairement dessinés au sol. Mais ils se doublent régulièrement de véhicules en infraction... ■ JPC



1 FAUTE GRAVE... AU MILIEU DE LA RUE



2 PREMIER "CLIENT" IL PLAIDE COUPABLE



3 MAL GARÉE ET... MAL FERMÉE



4 GRAND RUE SUR LE TROTTOIR



5 TANT QU'ON Y EST UN PETIT CONSTAT



6 ET PUIS... L'ENCODAGE

En accord avec OLIVIER & DIERCKX, Securent Présent

16295660

D'APRÈS LE BEST-SELLER DE JOHN GRAY

LES HOMMES VIENNENT DE MARS **LES FEMMES DE VENUS**

UN SPECTACLE DE ET PAR **PAUL DEWANDRE**
MISE EN SCÈNE THOMAS LE DOUAREK

UN RETOUR UNIQUE EN 2011

AU PBA DE CHARLEROI DÈS LE 16 FÉVRIER 2011

Infos: 070/660 601 - Ticketnet.be ou 071/31.12.12 - www.charleroi-culture.be

MIL TV LE SOIR

SOIGNIES CARNAVAL

Des escrocs se font passer pour des gilles

Un carnaval, cela coûte cher. Pour joindre les deux bouts, les sociétés de gilles récoltent des dons auprès des cafés ou des commerçants de leur région. Un soutien bienvenu sur lequel comptent désormais des individus mal intentionnés.

Fabrice Loiseau, vice-président de la société de gilles "Les gais amis" de Soignies en est victime. "Il y a des gens qui se font passer pour des membres de notre société et qui démarchent les commerçants pour obtenir de l'argent. Apparemment, il s'agit d'un groupe de trois personnes mais nous n'avons pas de description précise", expli-



Fabrice Loiseau. ■ DR

que le membre du comité.

"Nous avons alerté la police mais nous ne sommes pas préjudiciés dans l'affaire. Il faudrait qu'un commerçant qui s'est fait piéger dépose plainte". La société a tout de même réagi. Par voie de communiqué, les gais amis ont alerté tous les cafetiers et commerçants de Soignies. "Nous rappelons que seul un membre de notre comité est autorisé à passer dans les établissements pour recevoir la souscription annuelle".

Autre conseil que l'on peut donner pour éviter ce genre de désagrément est de ne pas payer la souscription directement en liquide de la main à la main mais plutôt de faire un virement bancaire. "Si des gens suspects viennent se présenter, il faut avertir la police locale pour permettre de mettre un terme à ces agissements". ■

M. KA.

LA LOUVIÈRE

Un accord a été trouvé, le travail a repris

Nouvelle journée chaude hier à l'administration communale de La Louvière. Suite à la décision prise par le Collège de confirmer le licenciement d'un ouvrier du service Travaux, la CGSP a appelé l'ensemble du personnel communal à la grève. Le mouvement a été suivi et dans l'après-midi, une nouvelle rencontre entre les autorités communales et le permanent de la CGSP, M. Gillez a permis d'aboutir à un accord. L'ouvrier restera licencié mais bénéficiera d'indemnités complémentaires. Le travail a donc repris. ■ JPC